

# QUE RESTE-T-IL DE NOS LIBERTÉS ?

Soirée-débat organisée par le Collectif  
Libertés Publiques de Besançon

avec la participation d'ARIÉ ALIMI,  
avocat de la Ligue des Droits de l'Homme

Vendredi 8 novembre 19h30

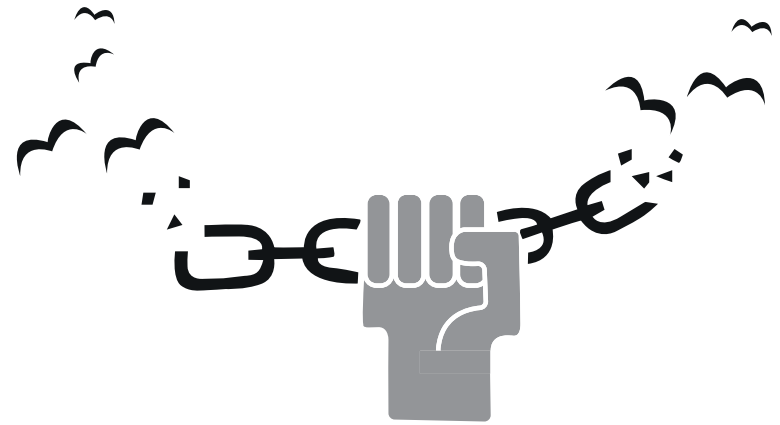
Maison des Sciences de l'Homme  
et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux,  
place Saint Jacques, Besançon

Témoignages de citoyens, de militants, de journalistes,  
échanges avec la salle, conférence

Entrée libre, participation au chapeau



Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprimé par nos soins



# QUE RESTE-T-IL DE NOS LIBERTÉS ?

Soirée-débat organisée par le Collectif  
Libertés Publiques de Besançon

avec la participation d'ARIÉ ALIMI,  
avocat de la Ligue des Droits de l'Homme

Vendredi 8 novembre 19h30

Maison des Sciences de l'Homme  
et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux,  
place Saint Jacques, Besançon

Témoignages de citoyens, de militants, de journalistes,  
échanges avec la salle, conférence

Entrée libre, participation au chapeau



Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprimé par nos soins

# Que reste-t-il de nos libertés ?

Sans que nous n'y prenions garde, une doctrine sécuritaire faite d'ordre, de contrôle, de sécurité, de surveillance généralisée s'est progressivement installée au détriment de nos libertés.

## **Les lois répressives et liberticides se succèdent :**

**2015 :** Loi sur le renseignement permettant une surveillance très large et intrusive des citoyens. Instauration de l'état d'urgence.

**2017 :** Loi anti-terroriste faisant entrer dans le droit commun les mesures d'exception de l'état d'urgence. Loi sur la sécurité renforçant les pouvoirs de police.

**2019 :** Loi anti-casseurs portant atteinte à la liberté constitutionnelle de manifester

Cet arsenal juridique a de lourdes conséquences pour les citoyens, les manifestants, les militants: présence dans nos rues de forces de l'ordre dotées d'armes de guerre, fichage élargi, interpellations arbitraires, atteintes au droit de manifester, fouilles, gardes à vue, comparutions immédiates, mises sur écoute, vidéosurveillance.

Pour défendre nos droits et nos libertés, nous devons nous mobiliser face à cette montée de la surveillance et de la répression. Glissons-nous vers un régime autoritaire ?

## **Venez en débattre**

**vendredi 8 novembre 2019 dès 19 h 30**

**Maison des Sciences de l'Homme  
et de l'Environnement,  
place Saint Jacques, Besançon**

**Témoignages de militants et de citoyens bisontins  
Intervention d'Arié Alimi,  
avocat de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH)**

Organisé par le Collectif Libertés Publiques de Besançon

# Que reste-t-il de nos libertés ?

Sans que nous n'y prenions garde, une doctrine sécuritaire faite d'ordre, de contrôle, de sécurité, de surveillance généralisée s'est progressivement installée au détriment de nos libertés.

## **Les lois répressives et liberticides se succèdent :**

**2015 :** Loi sur le renseignement permettant une surveillance très large et intrusive des citoyens. Instauration de l'état d'urgence.

**2017 :** Loi anti-terroriste faisant entrer dans le droit commun les mesures d'exception de l'état d'urgence. Loi sur la sécurité renforçant les pouvoirs de police.

**2019 :** Loi anti-casseurs portant atteinte à la liberté constitutionnelle de manifester

Cet arsenal juridique a de lourdes conséquences pour les citoyens, les manifestants, les militants: présence dans nos rues de forces de l'ordre dotées d'armes de guerre, fichage élargi, interpellations arbitraires, atteintes au droit de manifester, fouilles, gardes à vue, comparutions immédiates, mises sur écoute, vidéosurveillance.

Pour défendre nos droits et nos libertés, nous devons nous mobiliser face à cette montée de la surveillance et de la répression. Glissons-nous vers un régime autoritaire ?

## **Venez en débattre**

**vendredi 8 novembre 2019 dès 19 h 30**

**Maison des Sciences de l'Homme  
et de l'Environnement,  
place Saint Jacques, Besançon**

**Témoignages de militants et de citoyens bisontins  
Intervention d'Arié Alimi,  
avocat de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH)**

Organisé par le Collectif Libertés Publiques de Besançon